Michel Arminot

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1640 Sorti : 1658 ou 1659

Né à La Ferté sur Aube le 1618

Mort à , le

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir :

Adry : T. I, p 54.

Batterel : T. II, p. 362-363.

Bicaïs : T. I, p. 290.

Bonardy p. 29.

Bougerel : T. I, p. 193.

Lainé : Généalogie de la famille Armynot du Châtelet, 1828

Travers : Histoire de Nantes. T. III p. 352.

61

R. P. BOUGEREL
Biblioq-Orat. T 1,p 193.
Ms. de Montpellier
N° de la Notice : 61.

Michel Arminot.

Michel Arminot naquit au diocèse de Langres. Il entra dans l'Oratoire à Paris l'an 1640, et en sortit en 58 ou 59. Je n'ai pu découvrir l'année de sa mort.

Ouvrages:

1° Soteria christiana poëma. Trecis, apud Joannem Jacquard, 1646. in 4°
C'est l'histoire de la rédemption du genre humain.

2° Theodaemonomachia, sive Tartara a Christo debellata, poema. Trecis, apud Jacquard: 1646. in 4°

3° Instructio christiana, sive catechismus, jussu Illustrissimi et R.D. Francisci Mallier episcopi Trecensis editus, ad usum collegii Trecopythoeani P.P. Oratorii D.J. caeterorumque sive Dyoeceseos gymnasiorum quae latinam linguam profitentur, ex versione R.P. Arminot, Orat.... sacerdot. Trecis. apud Joan. Jacquard, 1647.

№ 7313. 1866

Hermannshütte

d. 7. Mai

R 8
―――
8

Batterel t. II p. 362-363

Notice XVI

XVI. — Le Père Michel Armynot

Entré en 1640, sorti en 1659.

Michel Armynot, du diocèse de Langres, fut reçu parmi nous à la maison de Paris le 18 août 1640, âgé de 22 ans (1). Il fut fait prêtre à Riom, y régentant en 1643.

Il professait à Troyes la seconde (2) lorsqu'il y fit imprimer les deux poèmes suivants :

Soteria christiana. Poema a R. P. Michaele Armynot Oratorii D. J. presbytero. Trecis. Apud Joannem Jacquard, 1646, in-4, 406 vers.

C'est l'histoire de la rédemption du genre humain, et l'histoire nue et suivie, sans fiction ni interruption quelconque, depuis la chute des anges et du premier homme jusqu'à l'ascension du nouvel Adam dans le ciel *(et genuino bellum* etc.) (3). La poésie en est bonne et naturelle quoique il n'y ait pas assez d'élévation ; les descriptions qu'il fait des miracles de J.-C. sont fort bien faites. Il semble s'être voulu corriger du défaut de simplicité, dominant ici, en donnant dans l'excès contraire dans le poème suivant :

Theo-dæmono-machia sive Tartara a Christo debellata. Poema a R. P. Armynot. Trecis. Jacquard, 1646, in-4°, 386 vers.

Dans cette victoire de J.-C. sur le démon, il nomme celui-ci Pluton, lui donne pour troupes auxiliaires le géant Salmonée, Tantale, Ixion, Cerbère, les Furies, etc. Il y a plus de feu, les vers en sont plus nerveux.

(1) *Ancien Registre.*

(2) Grozelier, *Mémoires manuscrits.*

Instructio christiana sive catechismus, jussu illustris, et reverend. D. Francisci Malier, Episcopi Trecensis editus, ad usum collegii Trecopythæani PP. Oratorii D. JESU *cæterorumque diœceseos gymnasiorum quæ linguam latinam profitentur. Ex versione R. P. M. Armynot, or. D. J. sacerdotis. Trecis. Apud Joannem Jacquard, 1647, in-24, 88 p.*

Cette version fut faite par ordre de l'évêque. La diction en est pure et claire, et c'est tout ce qu'il faut dans ces sortes d'ouvrages.

De Troyes le P. Armynot passa à Nantes (1) où il fut longtemps syndic de l'Université (2) et préfet du collège depuis 1649 jusqu'en 1655, et il contribua beaucoup à remettre la faculté des arts dans son premier lustre.

Il eut ordre en 1656 (3) pour résider à Dijon, mais à la charge qu'il se désisterait de toute poursuite pour la théologale de Beaune, et qu'il ne plaiderait ni solliciterait à Dijon aucun procès ni pour lui ni pour ses amis. Il s'y rendit et je l'y trouve encore en 1658 (4), mais apparemment qu'il ne se put accommoder des conditions auxquelles on lui avait fait acheter ce séjour, car il disparaît depuis et je ne le trouve plus nulle part. Preuve qu'il nous quitta.

(1) Il y apparence que l'ouvrage suivant est de Michel Armynot durant son séjour à Nantes : *De elocutione sive de tropis et figuris libellus a R. P. M. A. O. D. J. P. Nannetis apud vidua Petri Dorion, 1651, in-16.*

(2) *Registre du Conseil*, du 13 août 1649.

(3) *Registre du Conseil*, du 13 octobre 1656.

(4) *Liste des députations.*

Le Père Michel Armynot

Bonardi = Bibliotth. des écrivains de l'Oratoire de France, p. 29

Le Père Armynot Michel était de Bourgogne, licencié en droit à Nantes où il fut longtemps syndic de l'Université et commença à la rétablir. Était préfet du collège oratorien.

Il fit imprimer en 1646 :

Soteria christiana poema, a R.P. Michaele Arminot, Oratorii D.J. presbytero, Trecis apud J. Jacquart, in 4° 1646 de 406 vers

Theodaemonomachia, sive Tartara a christo debellata, poema. Trecis. Jacquart, 1646 in 4 de 386 vers.

M.M. 608 — Le Conf. Michel Armynot, du diocèse de Langres, a été reçu en la Congrégation le 18e jour du mois d'aoust de l'année 1640 et a receu la soutane et la robe en la maison de Paris, estant aagé de 22 ans.

Listes des assemblées

1644 Riom

1648 Les Ardilliers

1651 Nantes

1654 "

1658 Dijon

Nécrologe — absent

Soteria christiana, 1646, in 4

Theodaemonomachia, sive Tartara a christo debellata. Poema, Trecis

Instructio christiana, sive Catechismus jussu Illustrissimi et Reverendissimi D episcopi Trecensis editus ad usum collegii Troeco Pythæani P.P. Oratorii D.J. caeterorumque suae dioeceseos gymnasiorum quae linguam latinam profitentur ex versione R.P. Mich. Armynot ... etc Trecis, Jacquart, 1647, in 24 de 28 pages

M. M. 607, 1 catalogue N°24 Michel Arminauld, entré à Paris en 1640.

Bicaïs : L'Oratoire de France. { Copie de la Bibl. Nle t. I, p. 244. / Ms. d'Aix, t. I. p. 290.

Michel Armynot, du diocèse de Langres, fut reçu dans l'Oratoire en 1640, âgé de 22 ans et y enseigna d'abord au collège de Troyes, ensuite dans celui de Nantes, où il devint préfet du collège et syndic de l'Université. Pendant son syndicat, il contribua beaucoup à remettre la Faculté des arts dans son premier lustre

Etant allé demeurer en la maison de Dijon en 1656, il fut nommé peu de temps après à la théologale du Chapitre collégial de Beaune. La défense que le régime de l'Oratoire lui fit de continuer ses poursuites pour l'obtention de ce bénéfice, donne lieu de présumer qu'il était en litige et qu'on ne regardait pas comme bien canonique la voie par laquelle il se l'était procuré. Mais ne voulant pas renoncer à son droit, le P. Armynot refusa d'adhérer aux ordres de ses supérieurs et se retira de la Congrégation en 1659 après y avoir vécu près de 20 ans. Avant sa sortie, il avait publié les ouvrages suivants :

(1 Soteria christiana, poema a R.P. Michaele Armynot, Oratorii Domini Jesu presbitero. Trecis, apud Joannem Jacquard, 1646 in 4 de 406 vers.

C'est l'histoire de la Rédemption du genre humain et l'histoire une et suivie, sans fiction, ni interruption quelconque, depuis la chute des anges et du premier homme jusqu'à l'Ascension du nouvel Adam dans le ciel. La poésie en est bonne et naturelle quoiqu'il n'y ait pas assez d'élévation. Les descriptions qu'il fait des miracles de J.C. sont fort bien faites.

(2 Theo-demono-machia, sive Tartara a Christo debellata, poema a R.P. Armynot, Congregationis Oratorii D.J. presbitero. Trecis, apud Jacquard, in 4, 1646, 386 vers.

Dans cette victoire de J.C. sur le démon, le P. Armynot nomme celui-ci Pluton et il lui donne pour troupes auxiliaires le géant Salmonée, Tantale, Ixion, Cerbère, les Furies, etc. Il y a dans ce poème plus de feu que dans le précédent. Les vers mêmes en sont plus nerveux.

(3' Instructio christiana, sive cathechismus, jussu illustrissimi et reverendissimi DD Francisci Malier, episcopi Trecensis editus, ad usum collegii Trecopithoeni Patrum Oratorii D.J. ceterorumque suae Dioeceseos gymnasiorum quae linguam latinam profitentur, ex versione R.P. Michaelis Armynot Orat. D.J. sacerdotis. Trecis, apud Joannem Jacquard, 1647, in.24.

La diction de cette traduction est pure et claire.

Adry = Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire = Bibl. Nle fonds fr. 25681 T. I, p. 54.

Michel Arminot, de Bourgogne, préfet du collège de Nantes où il fut longtemps syndic de l'Université qu'il commença à rétablir. Entré en 1640.

Il fit imprimer en 1646

1 Soteria christiana, poème, in 4 apud Joannem Jacquard, 1646. C'est l'histoire de la rédemption du genre humain.
2 Theodaemonomachia, sive Tartara a Christo debellata, poema, Trecis, apud Jacquard 1646, in 4

Il était du diocèse de Langres, il entra en 1640 et en sortit en 1658 ou 1659

3 Instructio christiana sive catechismus jussu illustrissimi et Reverendissimi DD Francisci Malier, episcopi trecensis, editus ad usum collegii trecopithoeani P.P. Oratorii D.J. caeterorumque suae dioceseos gymnasiorum, quae latinam linguam profitentur ex versione R.P. Armynot. Orat. sac.

Trecis, apud Joan. Jacquard, 1657

Balteau, Barroux : Dict. de biographie française, Paris, Letouzey, 1939, T. III col. 754 =

Le Père Michel Armynot, de l'Oratoire, né probablement en 1618 d'une famille de Bretagne, fils de Pierre Armynot, capitaine du château de Gurgy et d'Edmonde Fichot, fut reçu à la maison de Paris le 18 août 1640. Il fut ordonné prêtre à Riom, où il était, en 1643. Il professait à Troyes en 1646, époque où il fit imprimer deux poèmes :

Soteria christiana

Theodaemonomachia, sive Tartara a christo debellata.

Le premier est l'histoire de la rédemption du genre humain ; la poésie en est naturelle et simple.

Le second, au contraire, est ampoulé et recherché. Le démon est appelé Pluton. Il est assisté de Tantale, Ixion, Cerbère, des Furies

Il publia également, sur l'ordre de Mgr François Malier, év. de Troyes, une Instructio christiana, sive Catechismus à l'usage des collèges.

De Troyes, le P. Armynot passa à Nantes, où il fut longtemps préfet du collège et syndic de l'Université et il est probable que le livre paru à Nantes en 1651 sous le titre de

De elocutione, sive de tropis et figuris libellus a R.P. M.A.O.D.J.S (Michel Arminot, Orat. Dom. Jesu sacerdotis) est son oeuvre

Il fut envoyé en 1656 à Dijon ; mais à condition de se désister de toute poursuite pour la théologale de Beaune et de ne plaider ni solliciter à Dijon aucun procès ni pour lui ni pour ses amis. Il s'y rendit et y était encore en 1658 mais on perd ensuite sa trace et l'historien de l'Oratoire suppose qu'il quitta la Congrégation.

Cette famille, dont le nom est écrit Armynot ou Arminot est dite d'ancienne noblesse et originaire du duché de Bretagne. Elle se serait établie vers 1486 dans la mouvance de La Ferté-sur-Aube. Des généalogies fort détaillées et précises, mais dont il est malaisé de vérifier l'exactitude, en ont été publiées.

Les Armynot étaient seigneurs de Montrichard, puis, après Nicolas Armynot, fils de François Armynot et de Marguerite de Charlois, ils prirent le nom d'Armynot du Chatelet.

Voir :

Lainé : Archives générales et historiques de la noblesse de France, T. I

Courcelles : Histoire générale et héraldique des pairs de France, T. V

Saint Allais : Nobiliaire universel, T. VIII

Socard : Biographie des personnages remarquables de Troyes et du départ. de l'Aube, 1882.

R. Kerviler : Répertoire de bio-bibliog. bretonne 1886, t. I
Travers : Histoire de Nantes t. III p. 352.
Moniteur universel 1814
Catalogue et armoiries des gentilshommes qui ont assisté à la tenue des Etats généraux de Bourgogne, 1760, p. 38
Bibl. Nle cabinet des titres. pièces originales, vol. 97.

Armynot.

P. Michel Armynot.

Entré en 1640, sorti en 1658 ou 1659. —

Batterel

+ Soteria christiania. Poeme. Trecis. apud J. Jacquart 1646. in 4° (406 vers.)

+ Theo-Demono-marchia, sive Tartara a Christo debellata. Trecis, Jacquart. 1646. in 4°
(386 vers)
(Mat. pr servir à une bibl. de l'Orat. - mss. orat.) —

+ Instructio christiania, sive catechismus jussu Illustrissimi et Reverendissimi D.D. Francisci ~~[illegible]~~ Malier, episcopi Trecensis editus, ad usum collegii treci. pithoeani PP. Oratorii D. Jesu, caeterorumque suae dioecoeseos gymnasiorum quae linguam latinam profitentur; ex versione R.P. M.A. Trecis, Jacquart, 1647. in 24. de 88 pages. —

+ De elocutione, sive de Tropis et figuris libellus. Namnetis, vidua Pierre Dorion. 1651. in 16.